ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

RAPPORT ANNUEL

31 mars 2021

EXCELLENCE
TRANSPARENCE
IMPUTABILITÉ
COLLABORATION

Entité
ÉRIÉ ST.CLAIR/SUD-OUEST
Planification des services de santé en français

www.entite1.ca

Table des matières

Ordre du jour 2
Reconnaissance territoriale 3
Avis de convocation 11e assemblée générale annuelle 4
Procès-verbal de la 10ième assemblée générale annuelle 5
Message du président 9
Printemps 2020 9
Règlement de l'Ontario 211/21 9
Rapprochement et collaboration 9
Entité provinciale 10
Message du directeur général par intérim 11
Rapport d'activités et d'engagement communautaire 13
États financiers au 31 mars 17

11ème ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Jeudi 23 septembre 2021 à 17 h
Visio-conférence

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée générale
2. Reconnaissance du territoire
3. Constatation du quorum
4. Présentation des invités et des membres du conseil d'administration
5. Nomination d'un président et d'un secrétaire d'assemblée (Proposition 1)
6. Adoption de l'ordre du jour (Annexe A) (Proposition 2)

   Propositions émanant de la rencontre du 23 septembre 2021 (Annexe B)
7. Déclaration de conflits d'intérêts
8. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 septembre 2020 (Annexe C) (Proposition 3)
9. Présentation du message du président (Annexe D) (Proposition 4)
10. Présentation du message du directeur général par intérim (Annexe E) (Proposition 5)
11. Présentation du rapport d'activités et d'engagement communautaire (Annexe F) (Proposition 6)
12. Présentation du rapport de l'auditeur indépendant pour l'année financière 2020-2021 (Annexe G) (Proposition 7)
13. Nomination de l'auditeur indépendant pour l'année financière 2021-2022 (Proposition 8)
14. Mention spéciale
15. Clôture de l'assemblée (Proposition 9)

Reconnaissance territoriale

Nous reconnaissons respectueusement que les terres sur lesquelles nous nous trouvons aujourd'hui sont les territoires traditionnels, ancestraux et contemporains des Niswi, Ishkodewan et Anishinaabeg de la Confédération des Trois-Feux (Ojibwe, Odawa et Potawatomi).

Avis de convocation 11e assemblée générale annuelle

ENTITÉ DE PLANIFICATION DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS
ÉRIÉ ST. CLAIR/SUD-OUEST

Conformément à l'article 10.5 du Règlement no 1, vous êtes par la présente convoqués à la 11e assemblée générale annuelle de l'Entité de planification des services de santé en français Érié. St. Clair/Sud-Ouest qui se tiendra :

DATE : Le jeudi 23 septembre 2021
HEURE : 17 h
ENDROIT: Visio-conférence
Lien pour vous connecter

Les membres présents seront appelés à (article 10.3) :

- Recevoir le rapport du président incluant un rapport financier présentant le bilan de fin d'année et les états financiers annuels;
- Procéder à l'élection des administrateurs selon le processus d'élection annuelle;
- Entériner la nomination d'un auditeur externe des comptes;
- Le cas échéant, la ratification des changements aux règlements que le conseil d'administration (CA) aurait pu adopter;
- L'étude de toute proposition qui lui est soumise par le CA.

Une copie du rapport annuel sera disponible, sur demande, à l'adresse courriel suivante :
ypoulin@entite1.ca

Le 6 septembre 2021,

Marie Dorval
Secrétaire

ENTITÉ DE PLANIFICATION DES SERVICES DE SANTÉ EN FRANÇAIS
ÉRIÉ ST. CLAIR/SUD-OUEST

Procès-verbal
de la 10ème assemblée générale annuelle (AGA)

Jeudi 24 septembre 2020 à 17 h
Visio-conférence

1. Mot de bienvenue du président

Le président Paul Lachance souhaite la bienvenue à tout le monde et déclare la rencontre ouverte.

2. Constatation du quorum

	Présent	Absent	Absence motivée
Paul Lachance	**x**		
Jean-Pierre Cantin	**x**		
Marie Dorval	**x**		
Didier Marotte	**x**		
Gerardo Castro	**x**		
Gina Gobbi			**x**
Joseph Bisnaire	**x**		
Myra Spiller	**x**		
Yves Mainville	**x**		
Blandine Lesage	**x**		
Richard Makitundolomingo			**x**
Membres du personnel			
Guy Mian	**x**		
Paul Levac	**x**		

3. Présentation des invités et des membres du conseil d'administration

Le président présente les invités présents de même que les membres du conseil d'administration. Les invités sont Marthe Dumont (coordonnatrice des services en français du RLISS Érié St. Clair), Jeff Ostrow (partenaire chez Grant Thornton), Julie Lantaigne (directrice générale du Réseau franco-santé Sud Ontario), Claude Saizonou (président de ACOW) et Jacques Kenny (ancien directeur général fondateur de l'Entité Érié St. Clair/Sud-Ouest).

4. Nomination d'un président d'assemblée

Que Alain Vachon soit nommé comme président d'assemblée pour l'AGA du 24 septembre 2020.
Proposée par Jean-Pierre Cantin et appuyée par Didier Marotte.

Tous en faveur **Adoptée**

5. Nomination d'un ou d'une secrétaire d'assemblée

Que Mélanie Gatt soit nommée comme secrétaire d'assemblée de l'AGA du 24 septembre 2020.
Proposée par Marie Dorval et appuyée par Didier Marotte.

Tous en faveur **Adoptée**

6. Adoption de l'ordre du jour

Que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.
Proposée par Gerardo Castro et appuyée par Blandine Lesage.

Tous en faveur **Adoptée**

7. Déclaration de conflits d'intérêts

Aucun conflit d'intérêt n'est déclaré.

8. Adoption du procès-verbal de l'AGA du 14 juin 2019

Que le procès-verbal de l'AGA tenue le 14 juin 2019 soit adopté tel que présenté.
Proposée par Joseph Bisnaire et appuyée par Gerardo Castro.

Tous en faveur **Adoptée**

9. Questions découlant du procès-verbal de l'AGA du 14 juin 2019

Aucune question n'a été posée.

10. Présentation du message du président

Le président Paul Lachance énonce les grandes lignes de son message.

Que le message du président soit reçu tel que déposé.
Proposée par Jean-Pierre Cantin et appuyée par Marie Dorval

Tous en faveur **Adoptée**

11. Présentation du message du directeur général

Le directeur général par intérim, Paul Levac énonce les grandes lignes de son rapport.

Que le message du directeur général soit reçu tel que déposé.
Proposée par Didier Marotte et appuyée de Gerardo Castro

Tous en faveur **Adoptée**

12. Présentation du rapport d'activités

Le directeur général par intérim, Paul Levac et l'agent de planification Guy Mian présentent le rapport d'activités de la dernière année. À la suite de cette présentation, des questions sont posées :

Question de Joseph Bisnaire :
Est-ce que la demande active fait partie du plan de communication ?
Réponse de Guy Mian :
Oui et des actions sont programmées.

Question de Claude Saizonou :
Qu'est-ce que l'Entité fait pour rejoindre la communauté africaine francophone ?
Réponse de Paul Lachance :
C'est un élément important sur lequel nous allons travailler au cours de la prochaine année.

Que le rapport d'activités soit reçu tel que déposé.
Proposée par Yves Mainville et appuyée par Mary Spiller

Tous en faveur **Adoptée**

13. Présentation du rapport de l'auditeur indépendant pour l'année financière 2019-2020

Jeff Ostrow de la firme Grant Thornton présente les états financiers pour l'année financière se terminant le 30 mars 2020. À la suite de cette présentation, il n'y a aucun commentaire.

Que le rapport de l'auditeur externe pour l'année se terminant le 31 mars 2020 soit reçu tel que présenté et tel qu'adopté par le conseil d'administration lors d'un vote électronique tenu le 5 juin 2020.
Proposée par Didier Marotte et appuyée par Jean-Pierre Cantin.

Tous en faveur **Adoptée**

14. Confirmation de l'auditeur indépendant pour l'année financière 2020-2021

Que la firme Grant Thornton (Hyatt Lassaline) soit reconduite comme auditeur externe de l'Entité, selon l'offre de 5 ans déposée en avril 2016, pour l'année financière se terminant le 31 mars 2021.
Proposée par Didier Marotte et appuyée par Yves Mainville

Tous en faveur **Adoptée**

15. Modification au Règlement 1

Il est proposé par Marie Dorval et appuyé par Joseph Bisnaire que les amendements au Règlement 1 adopté par le conseil d'administration à sa réunion régulière du 31 août 2020 soient ratifiés tel que présentés.

Tous en faveur **Adoptée**

16. Élections

Il est proposé par Mary Spiller et appuyé par Joseph Bisnaire que **Gerardo Castro** soit confirmé au conseil d'administration de l'Entité, comme membre individuel pour la 1ère année d'un troisième mandat de 2 ans se terminant à l'AGA de 2021.

Tous en faveur **Adoptée**

Il est proposé par Gerardo Castro et appuyé par Joseph Bisnaire que les personnes suivantes soient confirmées au conseil d'administration comme membre individuel, pour la 1ère année d'un premier mandat de 2 ans se terminant à l'assemblée générale annuelle de 2021

Didier Marotte
Jean Pierre Cantin
Yves Mainville
Myra Spiller

Tous en faveur **Adoptée**

Il est proposé par Joseph Bisnaire et appuyé par Mary Spiller que les personnes suivantes soient confirmées au conseil d'administration de l'Entité comme membre individuel pour la 2ème année d'un quatrième terme de deux ans se terminant à l'AGA en 2021.

Paul Lachance
Marie Dorval

Tous en faveur **Adoptée**

Il est proposé par Paul Lachance et appuyé par Marie Dorval que la personne suivante soit confirmée au conseil d'administration de l'Entité comme membre individuel pour la 1ère année d'un deuxième terme de deux ans se terminant à l'AGA en 2021.

Joseph Bisnaire

Tous en faveur **Adoptée**

17. Clôture de l'assemblée générale

Que l'assemblée générale annuelle soit levée à 18 h 26.

Message du président

Pour l'année financière débutant le 1er avril 2020 et se terminant le 31 mars 2021

Au 1er avril 2020, la population ontarienne est confinée à la maison ; la pandémie de la COVID-19 nous oblige à faire les choses différemment. Le télétravail et les visioconférences sont à l'ordre du jour. L'équipe de gestion de l'Entité redouble d'efforts pour remplir son mandat. Tout un chacun s'adapte à de nouvelles normes. Il en est de même pour le conseil d'administration (CA) qui tient ses rencontres en mode visioconférence uniquement, dont sa 10e AGA à l'automne.

Printemps 2020

Le CA s'est adonné aux tâches de fin d'année : études et adoption des états financiers, révision du Règlement No 1, préparation de l'AGA qui est reportée au début de l'automne. « Business as usual », dira-t-on, mais en mode virtuel. Tout au long du printemps et de l'été 2020, le CA suit de près les transformations qui sont apportées au système de santé de l'Ontario depuis l'adoption de la Loi de 2019 pour des soins interconnectés (Loi 74) et intervient auprès des instances gouvernementales lorsque les dossiers touchent directement ou indirectement les services de santé en français.

Règlement de l'Ontario 211/21

À l'hiver 2020, la ministre de la Santé dépose un avant-projet de Règlement visant à remplacer le Règlement 515/09 qui définit les rôles et responsabilités des Entités de planification des services de santé en français (Entités) et ses relations avec les Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS). Les propositions de la ministre soulèvent de nombreuses inquiétudes chez les entités régionales. Ces dernières, d'une voix unique, partagent avec la ministre leurs inquiétudes quant au règlement proposé et lui proposent des amendements. En fin de compte, le Règlement 211/21 est entré en vigueur tel quel le 1er avril 2021, sauf pour une modification de forme.

En mars 2020, la ministre de la Santé nous informe que son ministère collaborera, au cours de l'année 2020-2021, avec les entités, le Comité consultatif des services de santé en français et Santé Ontario, afin de préciser, au moyen d'un accord de relation, les rôles et les responsabilités des partenaires clés dans la planification, la conception, l'offre et l'évaluation des services de soins de santé en français. Force est de reconnaître que le ministère de la Santé a fait face durant l'année à des contraintes exceptionnelles à cause de la pandémie. Nous espérons, en 2021-2022, que les échanges et la collaboration avec le ministère, le Comité consultatif, Santé Ontario et les entités mèneront à un accord de relation.

Rapprochement et collaboration

Le territoire géographique de la région ouest de l'agence Santé Ontario englobe les territoires des Entités 1 et 2. Les équipes de gestion des deux entités travaillent avec la même équipe de gestionnaires de Santé Ontario Ouest (SOO). La question suivante se pose : « Peut-on conjuguer les forces vives de nos deux entités afin d'être plus efficaces et efficients dans la réalisation de nos mandats ? »
La réponse est oui.

En effet, en octobre 2020, les CA des deux entités adoptent des résolutions visant un rapprochement entre elles, qui pourrait mener à la création d'une nouvelle entité issue de la fusion des Entités 1 et 2. Un groupe de travail paritaire est créé. Il travaille avec diligence, avec l'accord des deux CA, afin de mettre en place les structures légales d'une nouvelle entité, l'Entité de planification des services de santé Ouest, pour la fin du mois de décembre. Hélas, le 5 décembre 2020, la ministre annonce qu'elle renouvelle les mandats des six (6) entités originales jusqu'au mois de décembre 2022. Le projet de fusion est mis en veilleuse, mais les démarches de rapprochement entre les Entités 1 et 2 se poursuivent toujours.

Entité provinciale

À l'hiver 2021, le CA de l'Entité adopte une résolution visant à se joindre à la nouvelle Entité provinciale de planification des services de santé en français (Entité provinciale). En résumé, le mandat de l'Entité provinciale est de conseiller le gouvernement et influencer sa prise de décision à travers le processus d'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques dans le domaine de la santé afin d'améliorer le continuum et la qualité des services de santé en français.

L'Entité provinciale tient son assemblée inaugurale le 10 février 2021. Son CA est composé de deux représentants de chaque entité membre. Il est appuyé des directions générales des entités qui agissent en tant que personne-ressource. L'Entité 1 est donc représentée par Didier Marotte et moi-même au CA de l'Entité provinciale. Paul Levac agit comme personne-ressource.

C'est le 31 mars 2021, la fin d'une autre année. Il ne semble pas y avoir de fin à la pandémie de la COVID-19. La 3e vague se pointe à l'horizon ; un confinement et de nouvelles mesures sanitaires sont à prévoir. C'est à suivre !

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du conseil d'administration pour le généreux don de leur temps, leur dévouement et l'appui indéfectible qu'ils témoignent envers l'équipe de gestion et la réalisation du mandat de l'Entité.

Merci !

Paul Lachance
Président

Message du directeur général par intérim

Mars 2021

Chers membres du CA, invités et membres de la communauté,

L'année 2020-2021 a été marquée sur le plan interne par le départ de la direction générale. L'équipe en place a pris en main les dossiers administratif et opérationnel en y mettant les structures de soutien nécessaires pour mener à bien ces activités. Nous remercions le conseil d'administration, en particulier le président, pour leur soutien inlassable. Au niveau externe, la transformation du système de santé s'est poursuivie et ce malgré les réalités liées à la COVID-19 qui a baigné l'Entité dans une nouvelle dynamique de fonctionnement et d'engagement communautaire.

À ces deux facteurs, le CA et l'équipe administrative de l'Entité ont travaillé en tandem avec l'Entité 2 pour explorer ensemble des possibilités de rapprochement des deux entités À la demande du ministère, ce projet de rapprochement, qui est perçu d'un œil très positif de la part des deux organismes, a été mis en attente à la demande du ministère de la Santé afin de permettre à ce dernier de poursuivre son projet de transformation de la santé mais plus particulièrement pour lui permettre de concentrer tous ces efforts envers les besoins de la population ontarienne afin de combattre la COVID-19. Entre-temps, les collaborations entre les Entités 1 et 2 se poursuivront car bon nombre de nos priorités sur la région Santé Ontario Ouest sont stratégiquement alignées.

L'Entité a ainsi mis l'accent sur les livrables identifiés dans son plan d'action conjoint avec les RLISS Érié St. Clair et Sud-Ouest et son plan de travail. Dans le cas des deux RLISS, les volets administratifs furent intégrés au sein de la nouvelle agence responsable pour notre sous-région, soit Santé-Ontario Ouest.

Cette transformation qui est toujours en mode évolutionnaire mène notre Entité à une période d'adaptation qui bénéficiera à plus long terme, nous le souhaitons, à la mise en place continue des services de soins en santé pour les francophones de la région.

Je tiens également à souligner l'étroite collaboration et la relation d'aide qui existe entre l'équipe de l'Entité et les responsables de la coordination des services de santé en français de cette sous-région qui s'avèrent un élément clé pendant cette période de transformation.

L'Entité a soumis aux RLISS (Santé Ontario Ouest) durant ce dernier cycle trois rapports trimestriels et participé activement aux discussions sur le point des initiatives communes et les résultats obtenus.

L'Entité s'est vue, pendant la dernière année, assurer une collaboration étroite avec les autres entités dans le but d'assurer un certain rayonnement de notre Entité sur le plan provincial mais surtout des opportunités de services partagés pour la prestation et la gestion de services communs. Ces actions ont compris une contribution financière envers le regroupement y compris d'une participation active au projet de positionnement stratégique de ce dernier. Cela a mené l'implication et la présence de l'Entité au sein de cette nouvelle Entité provinciale, au développement de bonnes relations de collaboration avec les autres DG et à l'obtention d'un appui technique précieux des collègues DG au processus de renforcement de nos capacités internes.

L'Entité a poursuivi son exercice complet avec la pandémie de la COVID-19 et avec le confinement comme corollaire. Cette situation a imposé le télétravail comme mode de fonctionnement incontournable. L'équipe s'est vu participer à divers webinaires de renforcement de capacités pour lui permettre de réajuster son mode de livraison des services auprès de la communauté francophone.

Un gros merci au conseil d'administration et à l'équipe de gestion pour leur engagement et soutien envers la réalisation de nos livrables. Un remerciement particulier à nos partenaires au sein de la communauté, aux fournisseurs de services de santé et de mieux-être, aux RLISS Érié St.Clair et Sud-Ouest, et à Santé Ontario Ouest, dont la collaboration nous est extrêmement importante à la mise en place et la livraison de services auprès de la communauté francophone de la région.

Le succès collectif optimise notre volonté de poursuivre avec vigilance les défis qui nous affrontent en tant que communauté francophone dans un contexte minoritaire sur le plan de l'offre des soins en santé. Nous gardons le cap sur notre vision et nos objectifs, et dirigeons nos efforts et énergies vers la réalisation de notre mandat.

L'Entité continuera à contribuer efficacement à l'amélioration de l'accessibilité aux services de santé en français dans notre région. Il est important que nous poursuivions dans cette dynamique en vue de soutenir la population francophone dans l'obtention de services de mieux-être et de santé dans leur langue.

Paul Levac
Directeur général (par intérim)

Rapport d'activités et d'engagement communautaire

L'équipe a fonctionné à partir d'un plan de travail ayant permis à l'Entité d'assurer une présence active dans la communauté tout en maintenant une forte collaboration avec toutes les parties prenantes afin de susciter ultimement la création et la livraison de services en français et leurs utilisations par les francophones. Ceci fut réalisé malgré l'obligation de composer en mode virtuel pendant la durée du dernier cycle fiscal dû à la pandémie actuelle, obligeant l'équipe à s'adapter aux conséquences de cette crise sanitaire. La planification et les activités d'engagement communautaire ont été basées sur des choix raisonnables en lien avec notre vision et notre capacité à concentrer les ressources de l'Entité sur des projets générateurs d'impacts positifs pour la communauté francophone. Voici quelques-unes des réalisations et interventions de l'équipe pendant le dernier cycle.

A. Élaborer des stratégies pour améliorer et combler les lacunes dans la prestation des services aux aînés francophones en matière de soins de longue durée - (phase 2 : Définir les prochaines étapes et lancer la mise en œuvre des activités) (ESC)

L'Entité de planification des services de santé en français Érié St. Clair / Sud-Ouest termine une étude afin de déterminer les meilleures façons de combler les lacunes en matière d'accessibilité des personnes âgées francophones aux soins de longue durée (SLD) en français, de définir un ou des modèles applicables dans les régions qu'elle dessert et finalement de faire des recommandations aux autorités compétentes.

Pour compléter son étude, l'Entité a mené un sondage et des entrevues, conçus pour rejoindre les aînés francophones et leurs familles dans la région du Sud-Ouest, dans le but de mieux comprendre :
a) les enjeux et les besoins liés aux services de SLD en français ;
b) l'intérêt de développer une maison de SLD francophone. Au total, 158 personnes ont répondu à l'enquête en ligne et 10 personnes ont participé aux entretiens.

Nous avons trouvé suffisamment d'informations pour soutenir une analyse situationnelle détaillée concernant les lacunes, les besoins, les services existants et les meilleures pratiques, approuvée par les collaborateurs qui ont examiné une ébauche du présent rapport.

Les résultats ont permis de formuler des recommandations spécifiques au ministre sur des stratégies particulières afin de répondre aux besoins observés chez les aînés francophones de la région et seront utilisés pour soutenir les activités potentielles du plan de travail (année 3).

Nous avons identifié la FARFO, l'Entité 2, l'Équipe de Santé Ontario Ouest, le Réseau franco-santé du sud de l'Ontario et d'autres organisations communautaires, qui ont le pouls des foyers de soins de longue durée dans la région du Sud-Ouest, comme des partenaires clés pour développer des stratégies et faciliter la mise en œuvre et les moyens d'obtenir l'adhésion des parties prenantes cibles.

B. Explorer la mise en œuvre d'initiatives régionales, y compris l'extension des services d'une région à d'autres (ESC/SW)

La crise pandémique de la COVID-19 a modifié de façon majeure la livraison de services et de programmes. Dans la crainte que l'interruption de certains services durant cette période d'isolation

sociale n'accroisse la vulnérabilité de la communauté francophone, l'Entité, avec ses partenaires communautaires, ont mis à disposition dans le contexte de la pandémie, une plateforme Info Covid-19 qui est un inventaire des services de santé et communautaires, afin de déterminer la capacité et la disponibilité linguistiques en français, avec des mises à jour régulières et la promotion des services (info franco-Covid).

En plus, pour Windsor Essex et Chatham-Kent, une collaboration avec les partenaires est établie et effective (action franco-Covid) par la réalisation d'une proposition de financement de la Croix-Rouge et la mise en œuvre de ce projet. Ces efforts se sont réalisés également dans les régions de Sarnia-Lambton et London Middlesex.

C. Développer des stratégies et des analyses de rentabilité pour améliorer la navigation dans le système pour les patients francophones - (phase 2 : définir les prochaines étapes et lancer la mise en œuvre des activités) (ESC/SW)

L'Entité a exploré, avec son partenaire de l'Entité 2, les rapports existants sur la navigation et la coordination des services. Ces efforts mènent à un alignement sur les meilleures pratiques et l'intention de rendre disponible des outils de communication pour rendre la pratique de navigation et coordination des services de santé en français un aspect significatif. Le modèle de navigation en santé mentale de la région de London Middlesex servira entre autres de modèle potentiel et exemplaire pour les autres régions explorant la mise en place de ce genre de service.

D. Coordonner l'engagement communautaire avec les parties prenantes (en assurant une participation/présence active à diverses tables de travail, comités, groupes de travail clés, en appliquant la lentille francophone) comme moyen de combler les lacunes en matière de services et de mettre en évidence les nouvelles possibilités en tant qu'agents de changement (ESC/SW)

L'objectif est d'avoir une meilleure compréhension de la perspective des francophones et des besoins qui en découlent. La planification afin de tenir des groupes de discussion sur la santé mentale des nouveaux arrivants et minorités visibles francophones dans les régions de London et Windsor, dans le cadre de la COVID-19, se manifestera ainsi pendant le prochain cycle. Le sondage mené sur l'impact de la pandémie par les Entités 1 et 2 servira de source d'information pour alimenter les réflexions et cerner les besoins des participants.

E. Contribuer à la mise en œuvre et à la promotion continues de la communauté de pratique des professionnels bilingues (CPPB) et faciliter les discussions sur le chat santé (ESC/SO)

La CPPB est une communauté virtuelle sur Healthchat pour professionnels dans les domaines de la santé, de la toxicomanie, des services sociaux et de mieux-être qui interagit, apprend ensemble, construit des relations et à travers cela développe un sentiment d'appartenance et de mutuel engagement.

Les principaux livrables suivants ont été identifiés comme des points de succès de la CPPB:

- Un plan d'affaires contribuant à l'expansion du CPPB à travers l'évaluation des enjeux qui préoccupent ses membres par le lancement d'un sondage d'intérêt auprès de 72 membres et l'exploration de partenariats organisationnels;
- Contribuer à la mise en œuvre et à la promotion continue de la CPPB par la campagne promotionnelle d'été qui a permis de recruter plusieurs nouveaux membres et faciliter les discussions sur le chat santé;
- S'assurer que les membres de la communauté de pratique ont du soutien et des pistes pour surmonter les défis auxquels ils sont confrontés au quotidien par le partage de ressources pertinentes;
- Promouvoir différents niveaux de participation en créant des espaces permettant aux membres d'interagir comme les Rendez-vous de la CPPB mensuel avec les professionnels bilingues.

F. Soutenir les Équipes Santé Ontario (ÉSO) et les organisations partenaires dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans et de processus visant à assurer une meilleure coordination des services pour la population francophone (ESC/SW)

Dans son rôle continu de conseil et de soutien technique aux fournisseurs de services de santé en français et aux ÉSO, l'Entité participe au groupe de travail du comité consultatif régional des patients et des familles (PFAC) de Windsor Essex Ontario Health Team et a collaboré avec le RLISS sur la partie des services en français de la soumission de cette équipe. Le document produit a été inséré dans la demande. Une lettre d'appui a également été fournie. L'Entité est incluse dans le site Web de l'équipe. L'Entité se voit contribuer aux activités de mise en marche de l'ÉSO pour la région de London.

L'Entité a également aidé Sarnia-Lambton à remplir les sections sur la population francophone et l'engagement, et est identifiée comme un partenaire de l'ÉSO de cette région. L'Entité a révisé les sections sur la population francophone pour Grey-Bruce et Oxford. Elle aidera Elgin à soumettre sa demande au troisième trimestre.

L'Entité a collaboré avec les autres entités de planification de la santé en langue française à l'élaboration de lignes directrices sur les services en français pour les demandes des équipes de santé de l'Ontario afin d'aider les ÉSO à appliquer la composante francophone lorsqu'elles remplissent la demande d'ÉSO.

G. Mécanismes de communication et d'engagement avec la communauté - Infolettres et médias sociaux. Cycle 2020-2021

Dans le but de faciliter les interactions, la communication, l'engagement avec la communauté et le partage d'information pendant la pandémie, l'Entité a mis en place des outils de communication et d'engagement avec la communauté. L'infolettre et l'utilisation de certains médias sociaux ont vu la lumière du jour pendant le cycle 2020-2021. Voici quelques données sur l'impact de son utilisation.

INFOLETTRES
23 infolettres envoyées à en moyenne 299 destinataires
Taux d'ouverture moyen de 23 %

FACEBOOK
51 abonnés
5135 impressions

TWITTER
27 abonnés
21 763 impressions
209 Tweets

LINKEDIN
14 abonnés
103 articles

Grant Thornton

États financiers

Entité de planification des services de santé en français Erié St. Clair/Sud-Ouest

Le 31 mars 2021

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	1 - 2
États des produits et charges et de l'évolution de l'actif net	3
État de la situation financière	4
État du flux de trésorerie	5
Notes aux états financiers	6 - 8

Rapport des auditeurs indépendants

Grant Thornton LLP
Suite 203
2510 Ouellette Avenue
Windsor, ON
N8X 1L4

T +1 519 966 4626
F +1 519 966 9206
www.GrantThornton.ca

Au Conseil d'administration de
Entité de planification des services de santé en français Erié St. Clair/Sud-Ouest

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de Entité de planification des services de santé en français Erié St. Clair/Sud-Ouest, qui comprennent l' état de la situation financière au 31 mars 2021, des états des revenus et dépenses et de l'évolution de l'actif net et du flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière au 31 mars 2021, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.

© Grant Thornton LLP. A Canadian Member of Grant Thornton International Ltd

Rapport des auditeurs indépendants, suite

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci. Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par le conseil d'administration du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation;

- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Grant Thornton LLP

Windsor, Canada
Le 18 mai 2021

Comptables professionnels agréés
Experts-comptables autorisés

© Grant Thornton LLP. A Canadian Member of Grant Thornton International Ltd

Entité de planification des services de santé en français Erié St. Clair/Sud-Ouest
États des produits et charges et de l'évolution de l'actif net

Pour l'exercice terminé le 31 mars	**2021**	2020
Produits		
Contributions - RLISS	**425 533 $**	425 533 $
Divers	**1 300**	-
	426 833	425 533
Charges		
Salaires	**207 015**	234 122
Avantages sociaux	**53 062**	61 124
Sous-traitants et consultant	**58 829**	38 853
Sensibilisation communautaire	**27 506**	11 995
Honoraires professionels	**29 025**	5 750
Loyer et assurances	**16 251**	19 375
Technologie	**11 401**	272
Télécommunications, postes, messageries	**7 640**	7 830
Conseil d'administration	**3 675**	5 597
T.V.H. non-remboursable	**3 441**	2 981
Frais de bureau	**2 338**	1 125
Déplacements	**1 997**	13 595
	422 180	402 619
Excédent des produits sur les charges avant autre produit	**4 653**	22 914
Autre produit		
Assistance gouvernementale (note 3)	**22 078**	-
Excédent des produits sur les charges	**26 731**	22 914
Excédent remboursable	**(4 653)**	(22 914)
Excédent des produits sur les charges	**22 078**	-
Actif net, (déficit), début de l'exercice	**(22 078)**	(22 078)
Actif net, (déficit), fin de l'exercice	**- $**	(22 078)$

Voir notes afférentes aux états financiers.

Entité de planification des services de santé en français Erié St. Clair/Sud-Ouest
État de la situation financière

Le 31 mars	**2021**	2020
Actif		
Court terme		
Encaisse	**63 215 $**	52 992 $
Rabais de la T.V.H.	**6 692**	5 779
Frais payés d'avance	**-**	168
	69 907 $	58 939 $
Passif		
Court terme		
Comptes créditeurs et frais courus	**16 169 $**	15 314 $
Contributions non gagnées (note 4)	**35 462**	35 462
Remises gouvernementales à payer	**13 623**	7 327
Montant remboursable au RLISS	**4 653**	22 914
	69 907	81 017
Actif net, (déficit)	**-**	(22 078)
	69 907 $	58 939 $

Engagements (note 5)

Pour le Conseil

membre membre

Entité de planification des services de santé en français Erié St. Clair/Sud-Ouest
État du flux de trésorerie

Pour l'exercice terminé le 31 mars	**2021**	2020
Augmentation (diminution) de la trésorerie		
Activités d'exploitation		
Excédent des produits sur les charges	**22 078 $**	- $
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Rabais de la T.V.H.	**(913)**	12 404
Frais payés d'avance	**168**	(168)
Comptes créditeurs et frais courus	**855**	966
Produits reportés	**-**	1 175
Remises gouvernementales à payer	**6 296**	(4 726)
Montant remboursable au RLISS	**(18 261)**	22 914
Augmentation de l'encaisse	**10 223**	32 565
Excédent de l'encaisse		
Début de l'exercice	**52 992**	20 427
Fin de l'exercice	**63 215 $**	52 992 $

1. Nature des opérations

Entité de planification des services de santé en français Erié St. Clair/Sud-Ouest (L'Entité) est un organisme sans but lucratif ayant le mandat de conseiller les Réseaux locaux d'intégration des services de santé (RLISS) sur l'accès aux services de santé en français sur les territoires des RLISS Érié St. Clair et Sud-Ouest. L'Entité a été constituée le 13 septembre 2010 en vertu de la Loi sur les compagnies et associations de l'Ontario. L'Entité est reconnue comme un organisme sans but lucratif au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et, à ce titre, est exonré d'impôt.

2. Conventions comptables importantes

Réferentiel comptable

L'Entité applique les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) selon la Partie III du Manuel de CPA Canada – Comptabilité.

Constatation des revenus

L'Entité applique la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions affectées sont constatées à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les contributions non affectées sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles ne sont pas comptabilisées au bilan. En 2021, les acquisitions d'immobilisations corporelles se chiffrent à 3,389$ (2020: 0 $).

Services reçus à titre bénévole

En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des services reçus à titre bénévole, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers de l'Entité.

Utilisation des estimations

La préparation d'états financiers selon les NCOSBL exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre des actifs et des passifs et sur les montants comptabilisés au titre des produits et des charges pour les exercices visés. Les montants réels pourraient différer de ces estimations à mesure que des informations supplémentaires deviendront disponibles. Les éléments faisant l'objet des plus importantes estimations sont les charges à payer.

2. Conventions comptables importantes, suite

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale
Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de l'Entité sont évalués à la juste valeur qui, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront mesurés ultérieurement au coût après amortissement, est augmentée ou diminuée par le montant des frais de financement et des frais de transactions. Les coûts de transaction liés aux actifs et aux passifs financiers qui seront mesurés ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

Évaluation ultérieure
À chaque date de clôture, l'Entité évalue ses actifs et passifs financiers au coût amorti (y compris les actifs financiers dépréciés), à l'exception des investissements dans des instruments de capitaux propres négociés sur un marché actif qui sont évalués à la juste valeur et les investissements obligataires que l'Entité a choisi d'évaluer à la juste valeur en désignant que l'évaluation de la juste valeur s'applique.

3. Assistance gouvernementale

Au cours de l'année, le ministère de la Santé a accepté la proposition de financement unique en lien avec l'excédent remboursable de l'Entité en 2019. Cet excédent servira à essuyer les déficits des années 2017-2018 et 2018-2019 d'un montant total de 22 078 $.

4. Contributions non gagnées

Les revenus non gagnés représentent les contributions reçues du RLISS qui n’ont pas encore été utilisées en date de fin d’exercice. Ce montant sera reconnu à titre de produit lorsque la dépense sera engagée ou que les services seront offerts. Les revenus non gagnés doivent être consacrés à la réalisation de projets non complétés au cours de l’exercice.

5. Engagements

L’engagement pris par l’Entité en vertu d’un bail locatif à Windsor venant à échéance en Décembre 2021, totalise 8 009 $.

6. Projet de rapprochement de L'Entité 1 et L'Entité 2

Encouragé par Santé Ontario Ouest, et, à la lumière de la nouvelle structure provinciale et une transformation du système de santé et des mécanismes de consultation francophone, les Entités 1 et 2 ont été encouragés à considérer un rapprochement qui tient compte d'un alignement avec la région santé Ontario Ouest. Un comité de travail a été mis en place en automne, et les services de la firme Borden Ladner Gervais (BLG) ont été retenus afin d'appuyer cette démarche de la meilleure façon possible. Deux factures ont été soumises par BLG pour tenir compte des services rendus. Par la suite, une rencontre a été organisée avec les responsables du ministère de la Santé qui ont appuyé le principe au projet; mais, ils ont demandé aux deux Entités d'explorer dans un premier temps d'autres options de collaboration car le Ministère, n'ayant pas terminé son plan de transformation ne peut pas se prononcer pour l'instant sur le sujet d'une fusion. Par conséquent, le projet d'une fusion est mis en veilleuse jusqu'à fin de l'année 2022.

7. Dépendance économique

La totalité des produits de l'Entité proviennent du RLISS. La dépendance économique résulte du fait que la viabilité serait affectée par la perte de ces produits. Selon l'entente avec le RLISS, le montant de la contribution est sujet à une détermination finale. Dans le cas où le RLISS ajusterait ce montant, la différence serait comptabilisée dans l'exercice au cours duquel l'ajustement serait effectué.

8. COVID-19

Depuis le 31 mars 2020, la propagation de COVID-19 a gravement touché de nombreuses économies locales dans le monde. Dans de nombreux pays, dont le Canada, les organisations sont obligées de cesser ou de limiter leurs opérations pour des périodes de temps longues ou indéfinies. Les mesures prises pour contenir la propagation du virus, y compris les interdictions de voyager, les quarantaines, les distanciations sociales et les fermetures de services non essentiels ont déclenché des perturbations importantes des entreprises dans le monde entier, entraînant un ralentissement économique. Les marchés boursiers mondiaux ont également connu une grande volatilité et un affaiblissement significatif. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et fiscales pour stabiliser les conditions économiques. Les services et les personnels ont été réduits en conséquence.

L'Entité continue de recevoir son finacement du RLISS et poursuit sa démarche pour assurer un meilleur accès à des soins de santé de qualité pour la communauté francophone. L'organisation a constaté une légère augmentation des frais de fonctionnement pour se conformer aux mesures locales mais aussi une diminution des déplacements.

La durée et l'impact de la pandémie de COVID-19, ainsi que l'efficacité des réponses du gouvernement et des banques centrales, ne sont pas claires pour le moment. Il n'est pas possible d'estimer de manière fiable la durée et la gravité de ces conséquences, ni leur impact sur la situation financière et les résultats de l'organisation pour les périodes futures.